

Avis n°17-25574

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/17-25574/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **62**

Annonce No **17-25574**

Fournitures

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : SMTC Artois-Gohelle.

Correspondant : M. Grazem Samir, Responsable marchés publics, 39 rue du 14 juillet - cS 70173 62303
Lens Cedex, tél. : 03-21-08-06-65, télécopieur : 03-21-08-06-39, courriel : sgrazem@smtag.fr adresse
internet : <http://www.smt-artois-gohelle.fr/> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Transport public de voyageurs.

Objet du marché : **fournitures de bureau.**

Type de marché de fournitures : achat.

CPV - Objet principal : 22800000

Objets supplémentaires : 30190000

30123000

30230000

30234000.

Lieu de livraison : la livraison sera réalisée au siège du SMT Artois Gohelle à Lens.

Code NUTS : |FR302|.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 4 an(s).

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne l'approvisionnement en fournitures de bureau pour le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle. La liste précise des produits est reprise dans les bordereaux des prix unitaires. La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n°

2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commande. Cet accord-cadre est prévu avec minimum et maximum. Il est passé en application de l'article 78 et 80 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. Ils porteront sur une liste d'articles référencés au bordereau des prix unitaires ou non référencés mais appartenant au catalogue général du fournisseur

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

Le montant minimum annuel de l'accord-cadre est établi à 1 000,00 euro(s) (H.T.) et le montant maximum annuel à 25 000,00 euro(s) (H.T.). L'accord-cadre sera conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit trois fois un an. Le présent accord-cadre est reconduit de manière tacite. Si le SMT Artois Gohelle ne souhaite pas reconduire, il devra le préciser par un courrier à la société titulaire de l'accord-cadre. La durée maximale de l'accord-cadre ne pourra pas dépasser les 4 ans.

Refus des variantes.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations seront financées sur ressources propres au titre du budget fonctionnement. Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique. Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement par mandat administratif.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire ou à défaut un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un groupement.
- en qualité de candidats dans plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : capacités professionnelles
capacités économiques et financières
capacités techniques.

Situation juridique - références requises : les pouvoirs de la(les) personne(s) habilitée(s) à engager la société.

les candidats produiront la copie du ou des jugements prononcés, si ce dernier se trouve dans l'une des situations de l'article 45-3 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 ;

Les candidats produiront afin de prouver qu'il n'entre pas dans l'interdiction de l'article 45-2 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents en matière contributions fiscales ou de cotisations sociales (exemple : attestation de régularité fiscale et Urssaf).

Conformément à l'article 45-4 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, les candidats produiront un extrait de registre pertinent, tel qu'un extrait K, un extrait K bis, un extrait D1 ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat, attestant de l'absence d'exclusion.

renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 11 du code du travail

pour justifier qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations mentionnées à l'article 45-1 et 45-4 a et c de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, les candidats produiront un extrait de casier judiciaire des membres de l'organe de gestion, d'administration, de direction ou de surveillance, ou de la personne physique qui détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle de la personne morale.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. L'exécution sera prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
 - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
 - Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
 - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
- La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 24 mars 2017, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 17SM06.

Renseignements complémentaires : les pièces du marché sont disponible gratuitement sur la plateforme achatpublic à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_7rU19gC_Qe

Sur les pièces de la candidature : En application des dispositions de l'article 49 du décret relatif aux marchés publics, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen(dume). Retrouver le lien permettant de remplir le DUME dans le règlement de la

consultation. En cas de groupement, l'article 2.3 du règlement de la consultation définit la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur et les interdictions. Si la lettre de candidature est signée par le seul mandataire, les mandats des cotraitants donnés au mandataire seront obligatoirement signés en original et joints à la candidature. Les cotraitants doivent fournir les pièces de l'article 4.1 du règlement de la consultation. Quel que soit le mode de réponse retenu, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements mentionnés ci-dessus que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès soit gratuit. Le candidat est également dispensé de transmettre la liste mentionnée à condition de l'avoir déjà délivré au pouvoir adjudicateur dans le cadre d'une précédente consultation. La liste déjà transmise doit demeurer valable et le candidat doit indiquer, au pouvoir adjudicateur, la référence de la consultation pour laquelle le document a déjà été transmis. Forme des prix et modalités de paiement: prix unitaires et révisibles. Conformément aux dispositions du décret no 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, le délai ouvert pour procéder au paiement des sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché est de 30 jours, au plus, à compter de la réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. passé ce délai, les intérêts moratoires courent de plein droit au profit du titulaire. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le 1^{er} jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir majorés de 8 points. Au montant des intérêts moratoires s'ajoute une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 février 2017.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Correspondant : M. Grazem Samir, syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle, 62303 Lens Cedex, , tél. : 03-61-48-03-31, , télécopieur : 03-21-08-06-39, , courriel : sgrazem@smtag.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_7rU19gC_Qe .

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle.

Correspondant : M. Berger Jérémy, 39 rue du 14 juillet - cS 70173, 62303 Lens Cedex, , tél. : 03-21-08-06-65, , télécopieur : 03-21-08-06-39, , courriel : jberger@smtag.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_7rU19gC_Qe .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint Hilaire 59014 Lille, tél. : 03-59-54-23-42, courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr, télécopieur : 03-59-54-24-45 adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr/> .

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint Hilaire 59014 Lille, tél. : 03-59-54-23-42, courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr, télécopieur : 03-59-54-24-45 adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr/>



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics